▶ **UN PALESTINIEN DE DIX-NEUF ANS**, Hussein Djamal Abou Djallala, est décédé dans la nuit de mardi à mercredi à l'hôpital Tel Hachomer de Tel-Aviv, après avoir été battu à mort par des soldats israéliens dans le camp de réfugiés de Jelabia.

▶ **LES DISTRIBUTEURS DU FILM « CRY FREEDOM »**, réalisé par sir Richard Attenborough sur le militant noir sud-africain Steve Biko, assassiné par la police de Pretoria en 1977, ont déclaré mardi que cette œuvre devrait sortir le mois prochain en Afrique du Sud.

▶ **EN MARGE DE LA SESSION SPECIALE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU** sur le désarmement, le ministre des Affaires étrangères soviétique, Edouard Chevardnadzé, s'est entretenu mardi avec son homologue chinois, Qian Qichen, et avec le chef de la diplomatie ouest-allemande, Hans-Dietrich Genscher.

▶ **DES REPRESENTANTS DES MINISTERES DE L'INTERIEUR** de Bulgarie, de Hongrie, de Pologne, de Tchécoslovaquie et d'URSS sont réunis à Tachkent du 7 juin au 10 juin, dans le cadre de la lutte contre le trafic des stupéfiants.

▶ **UNE SOVIETIQUE DE QUARANTE-SIX ANS**, Nadejda Bannaia, qui s'était immolée par le feu le 3 juin sur la place Rouge, est morte trois jours plus tard des suites de ses brûlures, annonçait mercredi l'hebdomadaire « les Nouvelles de Moscou ». Selon un responsable de la milice, cité par l'hebdomadaire, elle avait été auparavant internée pour troubles psychiatriques.

▶ **LE LIEUTENANT-COLONEL CHILIEN** en retraite Miguel Rojas Lobos a été abattu par deux hommes, dans la nuit de mardi à mercredi, dans le quartier populaire de La Legua, à Santiago. Il était devenu directeur financier d'une entreprise de plastiques.

▶ **LES SEIZE USINES D'ARMES NUCLEAIRES** dépendant du département de l'Energie aux Etats-Unis produisent dans leur environnement des niveaux dangereux de pollution radioactive, a révélé mardi à New York le groupe de la Campagne contre les déchets radioactifs.

▶ **LE GOUVERNEMENT DE LAGOS** a officiellement protesté mardi auprès des autorités italiennes, après la découverte d'un dépôts de déchets toxiques dans la province nigériane du Bendel. Plus de mille tonnes de résidus chimiques provenant d'Italie ont été entreposées, près du petit port de Koko.

▶ **YITZHAK SHAMIR**, chef du cabinet israélien, a déclaré qu'il souhaitait l'échec du sommet arabe d'Alger, au cours d'une interview transmise de New York par la télévision israélienne. A la tribune des Nations unies, le même Shamir a affirmé qu'Israël refusait toujours de parapher le traité de non-prolifération nucléaire.

▶ **A NEW YORK**, la limousine du premier ministre israélien, Yitzhak Shamir, et son cortège motorisé ont été la cible de manifestants qui ont lancé des dizaines d'œufs sur les véhicules.

Des centaines de personnalités à Ankara autour de Kutlu et Sargin

TETE HAUTE

Les dirigeants communistes turcs ont été accueillis par les applaudissements de la foule à leur arrivée au tribunal d'Evren. Francis Wurtz et Charles Lederman, représentant le PCF, ont salué les deux combattants de la liberté. La dictature ajourne le procès

FRANCIS WURTZ, député communiste à l'Assemblée européenne et Charles Lederman, avocat et sénateur communiste se trouvent actuellement à Ankara pour assister au procès intenté par le régime du général Evren aux secrétaires généraux des partis communiste et ouvrier de Turquie, Haydar Kutlu et Nihat Sargin.

Les deux élus, représentant dans la capitale turque le PCF et le Comité de défense des libertés et des droits de l'homme en France et dans le monde ont fait parvenir à « l'Humanité » le récit du premier jour de la comparution des dirigeants communistes turcs devant les juges :

« Le procès devait débuter mercredi matin, à 9 heures à la Cour de sûreté de l'Etat, à Ankara. Dès 7 heures, sont arrivées les premières personnes, turques et étrangères, décidées à trouver une place dans la salle du tribunal. Les autorités, qui s'étaient pourtant vantées, il y a peu, de vouloir faire à cette occasion « le procès du siècle », ont finalement pris soin de choisir une salle de moins de deux cents places.

Pourtant, chacun savait que pas moins de quatre cents avocats de tous les barreaux de Turquie s'étaient déclarés comme défenseurs de Sargin et Kutlu et des autres inculpés. En outre, plus de soixante-dix personnalités étrangères venues de France, de Grande-Bretagne, de RFA, de Belgique, des Pays-Bas, de Suède, du Danemark, d'Autriche, de Grèce, du Canada, se sont présentées en qualité d'observateurs. Parmi elles, des avocats, des magistrats, des journalistes, des intellectuels de toutes disciplines, comme, par exemple, le compositeur Mikis Théodorakis, des parlementaires...

Enfin, des centaines de compatriotes des accusés souhaitaient leur exprimer leur solidarité en assistant, eux aussi, au procès, quels que soient les risques encourus, dans la mesure où chacun devait, avant de pénétrer dans le tribunal, remettre à l'entrée sa carte d'identité...

Les forces de police dépêchées sur les lieux ont, dès lors, eu bien de la peine à contenir la foule, légitimement mécontente de se voir éconduire. En revanche, des applaudissements nourris et prolongés ont éclaté à l'arrivée des inculpés, venus dans un fourgon blindé.

Il était largement plus de 9 heures quand les portes se sont enfin ouvertes aux deux cents premiers arrivants. Les protestations ont été si véhémentes auprès du service d'ordre, visiblement dépassé, que plus du double du nombre de personnes prévues a peu à peu réussi à entrer dans la salle, y compris durant le déroulement du procès. Là, dans le souci responsable d'éviter à tout prix de donner à la « Cour » un prétexte pour faire évacuer la salle, chacun réfrénait son envie de crier à Sargin et Kutlu les paroles de fraternité et de solidarité qu'il avait sur le bout des lèvres. Pendant ce temps, les gens restés dehors, donc, non tenus à la même réserve, applaudissaient à tout rompre. Un vigile a eu beau se précipiter sur les fenêtres pour les fermer, il n'a pas réussi à protéger la « Cour » contre les clameurs de la rue.

Autre moment dur à supporter pour les représentants de la justice d'Evren, parmi lesquels deux officiers en uniforme : lorsque, un à un, chacun des quelque deux cents avocats turcs présents en robe, a décliné son identité pour être recensé parmi les défenseurs de Sargin, Kutlu et les autres. Bel exemple de mobilisation pour une cause juste, que les avocats européens présents ne sont pas près d'oublier.

Intense émotion également quand, à la question du président : « Quelle est votre profession ? » Kutlu, se levant, a répondu : « Je suis le secrétaire général du Parti communiste de Turquie. » Il faut savoir que tel est précisément l'un des principaux chefs d'inculpation, passibles d'une peine de... huit cents années de prison, voire, « conformément à l'article 141 du Code pénal turc », de la peine de mort !

Dès après l'interrogatoire d'identité des accusés, l'un de leurs avocats s'est levé pour exiger le respect des droits de la défense, « l'un des droits essentiels de l'homme ». Il a réclamé, au nom de tous ses confrères, que soit mise à leur disposition une salle leur permettant d'accomplir leur mission dans des conditions normales.

Il a fallu plus d'une demi-heure au tribunal pour délibérer sur cette requête et revenir confirmer, par son refus, sa crainte face au mouvement de solidarité entourant les inculpés.

Cette interruption de séance aura eu au moins un grand mérite : celui de nous permettre, trompant l'espace d'une minute la vigilance des soldats, d'approcher et d'embrasser Sargin et Kutlu, manifestement décidés à affronter la tête haute cette nouvelle étape de leur combat. »

Cette solidarité, la présence des délégations étrangères gênent les inquisiteurs d'Ankara. En fin de séance, ils ont décidé d'ajourner le procès au 17 juin. Pour tenter de faire baisser la pression de l'opinion internationale.



PARIS : UNE DICTATURE SOUS HAUTE PROTECTION. *A l'appel du comité « Turquie liberté », de nombreuses personnalités représentant différentes organisations démocratiques françaises ont manifesté mercredi soir, avenue Kennedy, à Paris, près de l'ambassade de Turquie, pour exiger la libération de Kutlu et de Sargin. On notait la présence de Maxime Gremetz et Jacques Denis, pour le PCF ; de Claude Billault et Jacques Tregaro, pour la CGT ; et de Gilles Manceron de la Ligue des droits de l'homme. Un barrage de police a empêché les manifestants de s'approcher de l'ambassade du général Evren. Le commissaire chargé du service d'ordre a tout d'abord refusé de laisser passer une délégation qui souhaitait déposer un message. Ce fonctionnaire de la police française a prétendu agir sur ordre de l'ambassade de Turquie. Ce n'est qu'après une vingtaine de minutes d'attente que le commissaire a enfin consulté ses supérieurs hiérarchiques qui ont autorisé cinq personnes à se rendre jusque devant la porte de l'ambassade. Prenant la parole au nom du comité « Turquie liberté », Naïm Gemrik a annoncé le report du procès des deux dirigeants communistes turcs et il a souligné le fait qu'il s'agissait d'un premier recul du pouvoir turc, qui craint les réactions de l'opinion publique internationale.* (Photo Pierre Trovel.)

TÜSTAV ARŞİVİ
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI